



FORMATIONS PROGRAMMES



AGENDA SOCIAL



Elaborer un avis sur les orientations stratégiques

PROGRAMME (1 JOUR)

→ L'information-consultation du CSE en pratique (rappel)

- Informations légales : quels documents ? Quand ? Comment ?
- La BDES, un document inévitable pour anticiper
- Délais préfix / Cadre négocié : dans quel cadre êtes-vous ?
- Recours aux expertises

→ Comprendre les différentes informations transmises par l'employeur et rendre un avis motivé

- Les informations transmises dans le cadre de la consultation sur les orientations stratégiques et leurs conséquences :
 - Quelques rappels sur la stratégie
 - Comment lire des informations dans ce cadre ?
- Anticiper sur les conséquences et proposer des alternatives sur :
 - L'activité, l'emploi, l'évolution des métiers et des compétences, l'organisation du travail, le recours à la sous-traitance, à l'intérim, à des contrats temporaires
 - La GPEC
 - Les orientations de la formation professionnelle
- La consultation du CSE sur les orientations stratégiques et leurs conséquences :
 - Rendre un avis motivé : pourquoi ? A qui est-il adressé ?
 - Comment rendre un avis : accompagnement d'un expert, travaux avec la commission santé, sécurité et conditions de travail

→ Diffuser et promouvoir l'avis du CSE

- auprès des salariés
- auprès des organisations syndicales dans le cadre des négociations sur la gestion des emplois et des parcours professionnels et la mixité des métiers

INFORMATION
CONSULTATION
OBLIGATOIRE

Destinée aux élus ayant déjà suivi la formation initiale « Les missions du CSE »

Objectifs

- Mieux comprendre les informations et le cadre légal des consultations
- Elaborer un avis motivé et formuler des alternatives

